



PROPOSITION DE PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET/OU CLASSES AU TITRE DU CODE DU PATRIMOINE

DOSSIER D'APPROBATION
Fiches de présentation des PDA
par monument

Saint-Nexans

Périmètre délimité des abords

Eglise

87 Route du Bourg
24 520 Saint-Nexans



Crédit photo : Père Igor



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BERGERAC SUD DORDOGNE



Communauté d'Agglomération Bergeracoise
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Dordogne
Equipe chargée d'études : Métropolis + Archistudio

Contexte local

La commune de Saint-Nexans se situe au sud-est de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. D'une population de 958 habitants en 2016, la commune se caractérise par la prédominance de l'activité agricole.

L'Église se situe en position centrale du bourg.



Contexte historique

Au XII^e siècle, les Templiers établissent à Saint-Nexans une commanderie rattachée à celle de Condat.

Un château et une chapelle sont bâtis sur le site. Cette chapelle sera incendiée et reconstruite plusieurs fois avant de devenir église paroissiale.

Du XII^e siècle ne subsiste que la partie inférieure de la façade occidentale.

Le haut du clocher est modifié au XVII^e siècle.

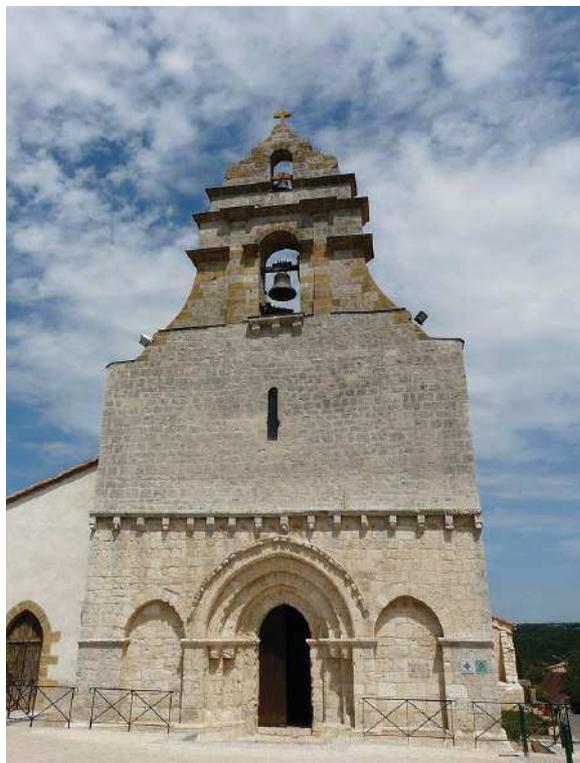


(Carte : Carte Etat-Major XIX^eème siècle / géoportail)

Église

87 Route du Bourg
24 520 Saint-Nexans

La façade occidentale y compris le mur-clocher, le portail d'entrée sont inscrits par arrêté du 15 juillet 1963.



(Photo : Père Igor)



Croix de Malte sculptée sur la façade sud



Modillon au-dessus du portail (Photo : Père Igor)

descriptif des abords

L'Église est positionnée comme un édifice central qui vient structurer la place du village, au même titre que la Mairie. Néanmoins, l'environnement immédiat de l'édifice est marqué par la très faible densité bâtie du bourg.

L'église en ressort d'autant plus mais ne bénéficie pas pour autant d'une grande visibilité depuis les paysages alentours. En effet, l'urbanisation de la commune a été très diffuse et s'est développée le long des principaux axes routiers.

Des opérations d'habitat sont réalisées ou à venir pour étoffer le bourg.

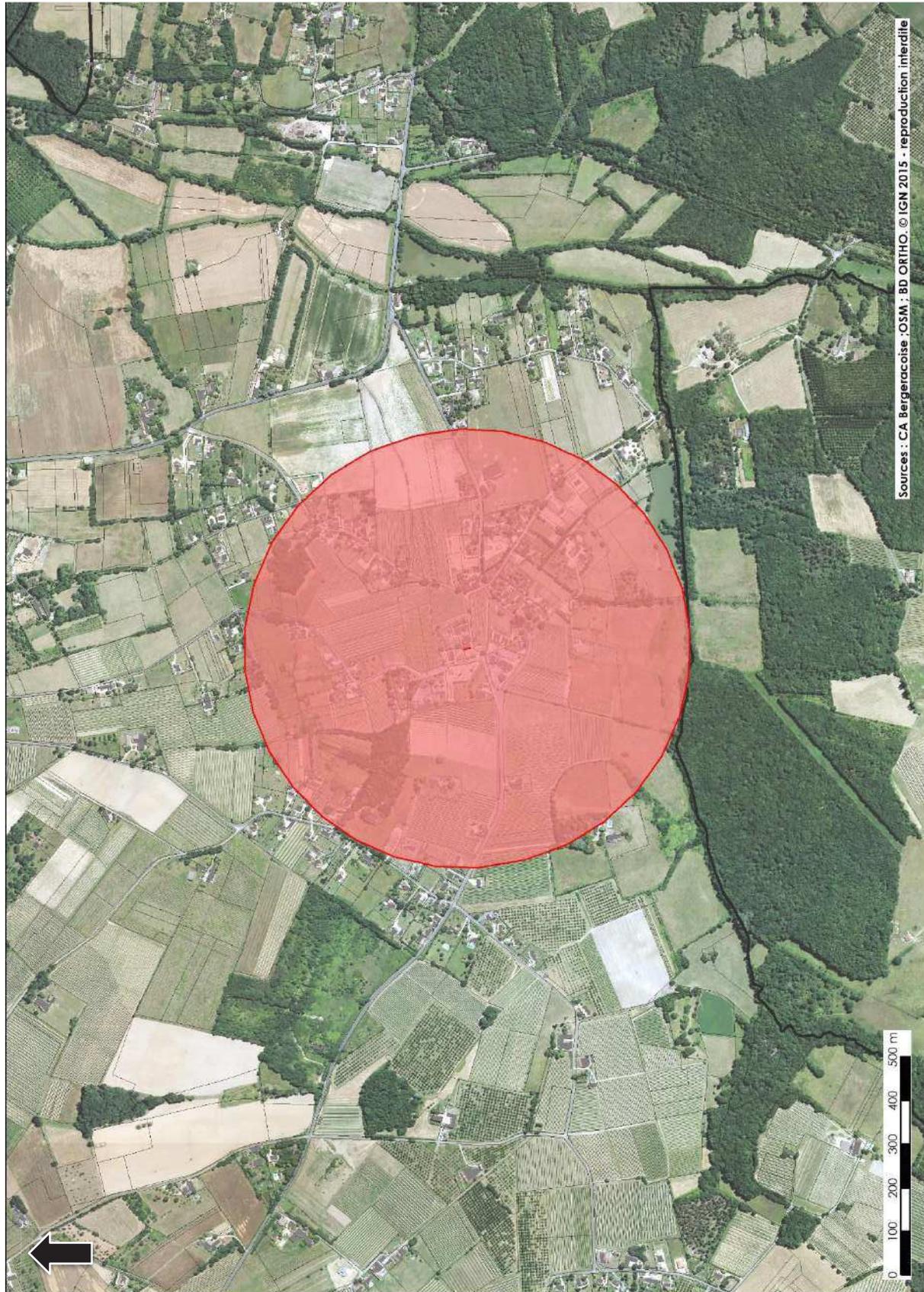
justification du périmètre

En plus d'une topographie particulière du site marqué par de nombreux vallonnements, le très fort mitage des espaces ruraux en périphérie immédiate du bourg par l'urbanisation contemporaine contribue à masquer les perceptions de l'édifice depuis les paysages environnants.

Les perceptions les plus lointaines de l'édifice se font depuis le plateau agricole au nord du bourg. cela justifie de maintenir un périmètre de protection plus étendu sur cette partie de la commune. Il en va de même à l'ouest où les espaces viticoles ont été plus préservés.

En revanche, il n'y a plus lieu de maintenir un périmètre de protection aussi important sur la frange est du bourg où l'urbanisation contemporaine a fortement banalisé les paysages.

périmètre de protection actuel



périmètre de protection délimité des abords proposé

